



Luxembourg, le 27.03.2015
Réf : QP-07/15

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire n°959 du 4 mars 2015 de Monsieur le Député
Justin Turpel

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver en annexe la réponse de mon département à la question
parlementaire sous rubrique.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire en l'expression de mes sentiments
très distingués.

Félix Braz
Ministre de la Justice



Réponse de Monsieur le Ministre de la Justice Félix BRAZ à la question parlementaire n°959 du 4 mars 2015 de l'honorable député Justin TURPEL

L'honorable député soulève des questions d'une actualité certaine. Il est prématuré d'annoncer à ce stade des pistes précises, mais le Gouvernement a engagé des réflexions et prévoit des consultations notamment avec Transparency International. Avant toute décision, le Gouvernement souhaite aussi s'entretenir avec la Chambre des Députés dans le cadre de la demande de mise à l'ordre du jour de différentes commissions d'un point relatif à la législation sur les lanceurs d'alerte, initiative prise par l'honorable député en parallèle avec sa question parlementaire.